



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Feux de forêt

Question écrite n° 5208

#### Texte de la question

M. Ian Boucard attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la nécessité d'une meilleure application des mesures concernant l'entretien des propriétés privées dans les zones sensibles aux feux de forêt. En effet, les propriétaires sont soumis à une obligation de débroussaillage de leur terrain afin de limiter les risques de propagation des incendies. Cependant, cette obligation n'est pas constamment appliquée et ce, malgré les dangers encourus pour les habitants. De plus, certains maires semblent ne pas prendre les mesures nécessaires pour faire respecter cette loi, notamment en ne faisant pas appel à des entreprises de nettoyage spécialisées pour prendre en charge l'entretien des terrains lorsque les propriétaires ne s'y conforment pas. C'est pourquoi il souhaite savoir si le Gouvernement envisage de renforcer la responsabilité des maires dans l'application de cette législation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Ian Boucard](#)

**Circonscription :** Territoire de Belfort (1<sup>re</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5208

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mars 2025